TRIMED : TRIons les Médicaments et Evitons les Déchets

Sanitaire

Date de publication : 5 octobre 2023

Généralités

Objectif :

TRIMED 1 : tracer et identifier, à l'entrée de la PUI, les services pourvoyeurs de déchets (en poids). Et, pour les 3 premiers services, proposer une analyse qualitative et définir les pistes de réduction de déchets.

TRIMED 2 : réduire les déchets de la PUI
- Explorer toutes les pistes pour réduire, recycler et réutiliser les médicaments et plus…
- Concevoir les outils de communication/formation.
- Tester auprès des services cliniques.

La démarche TRIMED a été initiée en 2020 dans le cadre de l'appel à candidature "Prime d'engagement collectif" APHP Sorbonne Université sur le thème Développement Durable afin de réduire les émissions de GES sur les déchets chimiques que sont les médicaments.

Etapes de mise en oeuvre

TRIMED 1 : peser tous les déchets durant la période définie et identifier les 3 premiers services pourvoyeurs de déchets. Puis, restituer les résultats dans les 3 services et proposer des plans d'actions.

TRIMED 2 : constituer des groupes de travail au sein de la PUI :
- Faire un état des lieux du circuit d'élimination des déchets: réorganiser les filières d'élimination : papier, carton, verres…et médicament avec le référent "Déchets", former/sensibiliser au tri, "avoir le bon réflexe".
- Optimiser les dotations, le retour des médicaments, les bonnes pratiques de gestion des stocks,
- Concevoir des outils de formation/communication.
- Poursuivre la pesée des déchets sur une année.
- Enquête de satisfaction auprès des participants.

Essaimage

Les principaux leviers

- L'engagement de l'institution APHP Sorbonne Université dans le domaine de développement durable à travers l'Appel à candidature "Prime d'engagement collectif" : chaque agent impliqué a perçu, de façon individuelle, une prime (200-500 €) en cas d'objectifs atteints. Ce levier a été très moteur dans l'implication de l'ensemble de l'équipe et a permis de fédérer autour de la démarche TRIMED.

- Identifier des référents Développement Durable au sein de chaque département médico universitaire, dont un pharmacien et un cadre.

Les principaux freins

- Le temps dédié pour le personnel autour des enjeux de réduction de notre empreinte carbone et développement durable.

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

amelie.liou@aphp.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 septembre 2021

Durée du projet : 24 mois

Hôpital Pitié Salpêtrière, APHP Sorbonne Université 75013

Type de structure : Sanitaire / Public

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
Le constat sur l'évolution des déchets de médicaments éliminés sur les 5 dernières années avec aucune lisibilité sur les services pourvoyeurs, ni le pourquoi de cette augmentation (cf schéma médicaments cytotoxiques et hors cytotoxiques)

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

7/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

Les pilotes du projet

A considérer

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Implication et motivation du personnel dans la démarche : temps dédié

A considérer

Des compétences en interne

• Formation du référent PUI sur les enjeux du développement durable. • Du personnel déjà engagé dans les démarches de développement durable dans leur quotidien.

A considérer

Des compétences externes (prestations externes)

Un Copil Développement Durable au niveau institutionnel

A considérer

Des équipements, du matériel

• Nécessité d'acquérir des équipement pour le tri au sein de la PUI (papier, carton...). • Aménagement des locaux.

A considérer

Des financements (internes et externes)

La prime d'engagement reste un vrai levier de motivation pour les personnes non impliquées ou peu sensibilisées en milieu professionnel au développement durable.

A considérer

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Diminution du nombre de tonnes de déchets médicaments éliminés sur les 2 ans (2021 et 2022)

Sur les professionnels : Impacts positifs

• Fédérer l'équipe pharmaceutique autour des enjeux de changement climatique et développement durable.
• Renforcer la nécessité d'agir dans ce domaine par des gestes écoresponsables sur nos activités

Sur les usagers : Impacts positifs

• Prise de conscience que nous pouvons "faire quelque chose pour la planète".
• L'engagement et la satisfaction de l'ensemble des équipes.

Sur l'organisation : Impacts positifs

• Optimiser nos filières d'élimination : carton, papier, verre...
• Sensibiliser l'équipe pharmaceutique au tri, au recyclage et à la réutilisation.

Sur le médico-économique : Non applicable

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [x] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Impulsion forte de APHP Sorbonne Université